

Légation
1, Oct 25
SUISSE

Paris le 20 Juin 1873

No 1566 par rapport à une note émissaire à nous aux renouvelles

En continuation.

21. VI. 73.

Confidential

Monsieur le Président

Le Maréchal Mac Mahon ayant invité hier à dîner à Versailles les principaux membres du Corps diplomatique étranger, et à cette occasion j'ai pu avoir des entretiens soit avec le Président lui-même, soit avec quelques uns de ses ministres, soit enfin avec des membres influents de l'Assemblée nationale. J'ai l'honneur de Vous faire part des points qui m'ont paru, dans ces conversations, pouvoir présenter quelque intérêt.

I Situation politique générale.

J'ai vu pour Vous circonscrire (Rapport du 25 Mai n° 1365) que, depuis les événements du 24 Mai, l'opinion personnelle du Président de la République n'avait plus la même importance que sous le gouvernement de M^r Thiers. Celui-ci était la personification du gouvernement, tandis que le Maréchal Mac Mahon prend

Monsieur

Monsieur Céresole

Président de la Confédération suisse,

Berne

EIDGEN. ARCHIV

BAR

69

57



2

1881 juillet et d'août

28. P. 1

plutôt la position d'un prince constitutionnel, et ne tâche de gouverner que par le ministère et avec la majorité de la chambre.

L'ambition et l'activité

Il a été intéressant pour moi d'apprendre cela hier de la bouche du Maréchal lui-même. Il m'a dit " Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour qu'il y ait moins de conflits entre le gouvernement et la Chambre. Je n'ai nulle ambition de gouverner par ma personne, mais j'ai l'ambition de bien gouverner par mes ministres, et s'il se trouve parmi eux des hommes qui déplaisent à la majorité de l'assemblée, je les changerai."

Le Maréchal Mac-Mahon, qui fait toujours une excellente impression, chaque fois qu'on s'entretient avec lui, en ce qui concerne la sincérité, la droiture et la loyauté, laisse aufr. d'autre part l'impression que, dans le rapport de l'intelligence politique, il n'y a pas de comparaison à faire entre lui et son prédécesseur.

C'est du reste précisément la trop grande habileté de M^r Thiers qui lui a créé tant d'ennemis. Il a froissé par ses expressions trop vives, & dont j'ai eu l'occasion de vous entretenir à diverses reprises, non seulement ses adversaires, mais même ses amis politiques.

Il m'a paru du reste résulte de divers entretiens qu'un changement dans le personnel du ministère peut être considéré comme probable & raison de l'ouverture des bonapartistes et de la nécessité de chercher, si l'on se sépare d'eux, un appui dans le centre gauche. Ces changements pourraient ne pas être très éloignés.

2. J'ai en ensuite un long entretien avec le Comte Darny, ancien ministre des affaires étrangères & Vice-Président de l'Assemblée nationale. Il m'a le premier abordé par ces mots : "J'ai appris qu'en Suisse on avait une certaine méfiance à l'endroit de notre nouveau gouvernement, et qu'en particulier la presse nous est généralement peu favorable".

Qu'est-ce que ce bruit a de fondé?"

J'ai répondu à M. Darny : "Je ne veux pas vous cacher ce que j'ai dit officiellement au duc de Broglie. Il s'agit en effet manifeste en surface quelques craintes au sujet de la nécessité que pourrait avoir le haut clergé français de demander une intervention dans nos affaires religieuses. Ces tentatives, qui étaient déjà survenues dans la présidence de M. Thiers, pourraient se renouveler avec plus de succès, & la presse s'est naturellement fait l'écho de ces craintes."

"C'est là une grave erreur," a répliqué M. Darny. Je veux vous dire franchement les choses. Au sein de l'Assemblée nationale, comme dans toutes les Chambres, c'est tout huit ou dix hommes qui dirigent la majorité. Je suis un de ces dix, a-t-il ajouté en riant, & je vous dis que le Ministère ne peut pas gouverner sans être d'accord avec la majorité dont nous sommes les chefs. Le Ministère n'aura plus de majorité dès qu'il voudra sortir de l'attitude triste jusqu'à présent.

et qui consiste à ne pas intervenir dans les affaires des pays étrangers. C'est par ce motif que la Russie n'a rien à craindre. La France est actuellement, après nos déastres, dans la position de la Russie après la guerre de Crimée. Nous devons nous reueiller, et pour se reueiller il faut du temps. La France ne peut et ne doit pas, dans ces conditions, se mêler des affaires des autres pays."

3. M^r Desseiligny, ministre des Travaux Publics, m'a répété brièvement tout ce que M^r Daru m'avait dit. Ces diverses réponses sont parfaitement concordent avec les paroles de MM. d'Andiffet Pasquier & Decazes, dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte. Elles sont de nature à confirmer l'opinion que j'ai déjà formulée, que pour un certain temps du moins, nous n'avons rien à craindre du gouvernement actuel.

II Ligue d'Italie.

J'ai profité de ma rencontre avec le Ministre des Travaux Publics pour lui demander si, dans sa pensée, la proposition

L'annexion en caisse et confidentiellement au
Président du Comité d'Etat
du canton du Valais et à M. de Logos à L'annexe.

L'opére - Baragnon serait déroulée avant les vacances parlementaires (dont le commencement est généralement fixé aux 15 ou 20 Juillet).

M. Dassiligny m'a répondu qu'il n'y avait pas de doute à avoir à cet égard. La discussion n'aura lieu qu'après les vacances. L'urgence n'a pas été demandée, et s'on la réclamait il s'y opposerait. Je ne vous cache pas, a-t-il continué, que pour le moment, la France ne doit pas se presser dans cette affaire. Le budget fictif que M. Thiers a fait approuver par l'assemblée laisse des lacunes énormes, entre autres les 93 millions de la loi sur les matières premières. Avant de voter 40 à 50 millions pour le Simplon, il nous faut trouver avant tout de nouveaux impôts pour établir l'équilibre. En outre je ne suis pas très - convaincu de la nécessité de cette ligne; est-elle indispensable pour nous qui avons déjà le Mont Cenis, avec la perspective de l'ouverture du Gotthard d'ici à peu d'années? Je me réserve envoi

à ce sujet une opinion définitive, mais je ne puis m'empêcher de Vous faire part de mes doutes. — Si plus tard la question est portée devant le Gouvernement et devant la Chambre, je suis tout prêt à accepter et à examiner toutes les communications que Vous voudrez bien me faire !

J'ai demandé à M^r Deschêligny si dans sa pensée, la subvention, si elle est votée, devrait être donnée à une compagnie spéciale ou à l'œuvre elle-même. — Il m'a répondu : "Nous connaissons suffisamment La Valette, et la subvention ne serait évidemment donnée qu'à l'entreprise et non à une société déterminée. — J'ai ajouté que cette question devrait du reste faire, comme pour le Gothard, l'objet d'une entente, précédée de négociations, entre les divers gouvernements intéressés, ce que c^e que M^r Deschêligny a paru trouver indispensable.

J'ai terminé en le remerciant de l'offre qu'il m'avait faite de recevoir tous les renseignements que je pourrais lui fournir sur l'utilité & l'importance du passage du Simplon.

8.

En. (b)

III M^r Desseiligny m'a dit que, dans la journée d'hier,
le Conseil Supérieur du Commerce avait, à l'unanimité,
divisé le retrait de la loi sur les matières premières.

J'en ai demandé si, en raison de l'importance de cette
décision, le Gouvernement ne comptait pas y donner suite à
bref délai, afin de ne pas laisser plus longtemps le commerce
dans l'incertitude.

M^r Desseiligny a répondu que celle était bien l'intention du
ministère; il a ajouté qu'il était certain de ne pas rencontrer
d'obstacles sérieux dans l'Assemblée Nationale.

IV J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre par laquelle
le Conseil Fédéral me transmet sa réponse à la notification
de l'entrée en fonctions du Maréchal Mac Mahon comme
président de la République française.

J'ai jugé nécessaire, après en avoir entretenu ceux de mes
collègues qui ne remettront pas de nouvelles lettres de créance,
de demander au Maréchal une audience spéciale pour lui
remettre la réponse du Conseil Fédéral. J'ai donc envoyé

au duc de Broglie une copie de cette réponse, en le priant
de demander pour moi une audience au Président de la
République. Je profiterai de cette occasion pour entretenir de
nouveau, avant mon départ pour la Suisse, le Maréchal
Mac Mahon de nos conflits religieux & des relations entre les
deux pays en général.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma
plus haute considération. Le ministre de Suisse

Perrin

3352

Bundesrath vom 30 Jui 1873
Paris 20 J.
a.a.